



Colombes ville fleurie

2013

Colombes

www.colombes.fr

Colombes, ville aux origines séculaires

Commune de la petite couronne francilienne, Colombes est située dans la boucle Nord des Hauts-de-Seine et s'étend sur une superficie de 781 hectares pour 86 094 habitants.

Colombes possède une longue histoire et avait un territoire plus étendu autrefois, comprenant notamment les villes actuelles de Bois-Colombes et La Garenne-Colombes. Au fil du temps, les chasses et les terres agricoles (vignes, céréales...) ont disparu au profit de l'urbanisation qui s'est développée avec l'arrivée du chemin de fer en 1837 et 1851.

Les fondations de l'église, dont subsiste le clocher, remontent à la période romane, tandis que le premier document écrit conservé mentionnant «Colombes» est une «bulle» du Pape Alexandre III datant de 1160.

En 1234, «la mairie de Colombes» est cédée à l'abbaye de Saint-Denis qui affranchit les serfs de Colombes en 1248. En 1679, Louis XIV retire les revenus et privilèges à l'abbaye et les transfère à la Compagnie des Dames de Saint Cyr, fondée par Mme de Maintenon.

En 1657, Henriette Marie de France, infortunée reine d'Angleterre chassée par Cromwell, trouve refuge à Colombes et achète le «château» où elle reçoit régulièrement Louis XIV.

Au 18^e siècle, Claude-Henri Watelet, artiste membre de l'Académie de peinture, s'installe au Moulin Joly et y crée l'un des tous premiers jardins pittoresques. Il y reçoit des grands de l'époque : Marie-Antoinette et Louis XIV, François Boucher, Jean-Jacques Rousseau, Diderot, Mme Vigée-Lebrun...

En 1811, Napoléon 1er inaugure le pont de Bezons, ouvrage de la «route impériale de Paris au Havre» (actuel boulevard Charles-de-

-Gaulle) qui permet le trafic régulier des diligences et amorce l'urbanisation du hameau du «Petit Colombes».

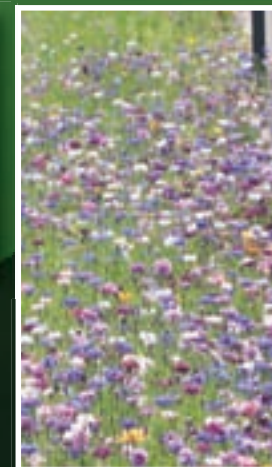
Colombes, ville dynamique

Au 19^e siècle, l'industrie de la parfumerie est très florissante (Guerlain, Louis Sauzé, Maison Dorin, entreprise Kerkoff, Académie Scientifique de Beauté). Au début du 20^e siècle, arrivent d'autres fleurons de l'industrie, comme Facel-Vega, Goodrich, Ericsson, la SNECMA,...

Aujourd'hui, plus de 3 700 entreprises, relevant à 73% du secteur tertiaire et offrant plus de 34 000 emplois, sont installées à Colombes. Il y a également plus de 700 commerces, auxquels s'ajoutent les commerçants des trois marchés forains de la ville. Les actifs représentent plus de 76% de la population. Pour accroître cette dynamique, de nouveaux programmes d'activités économiques sont envisagés dans trois secteurs en mutation.

De nouveaux espaces verts

Les travaux de l'écoquartier de la Marine se poursuivent et bientôt, ce seront 10 000 m² d'espaces verts publics supplémentaires. Une extension de 1 000 m² de l'actuel square Colbert est intégrée au projet d'aménagement Charles-de-Gaulle Est. Plus modestement, la Ville s'est portée acquéreur d'un bien qui offrira quelques centaines de mètres carrés supplémentaires à la Coulée Verte.





Colombes, motivée pour le concours

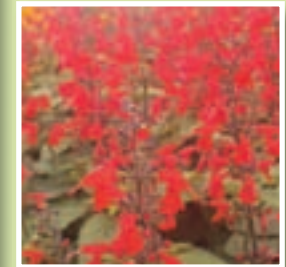
La valorisation paysagère est partie prenante de la volonté municipale d'offrir une ville toujours plus attractive, agréable à vivre et écologiquement responsable.

L'espace végétal joue un rôle capital dans l'animation du paysage, mais permet aussi d'adapter la ville au changement climatique grâce à ses propriétés de régulation thermique, d'amélioration de la qualité de l'air et d'interception des eaux pluviales.

Les citoyens désirent plus de nature en ville car elle répond aux besoins économiques et sociaux des populations urbaines. Améliorer la qualité du cadre de vie est donc essentiel. La première perception de son environnement étant visuelle, le fleurissement est un atout indéniable pour embellir la ville.

Ce concours est aussi une véritable incitation, pour les agents des Espaces verts, à montrer leurs capacités d'adaptation et leur savoir-faire.

Le budget du service des Espaces verts 2013 est 1 304 000 € (69% de en fonctionnement, 31% en investissement). Mais, d'autres services gèrent des budgets consacrés aux espaces verts (Ecologie Urbaine, Affaires scolaires, Mission renouvellement urbain).



Colombes, son patrimoine naturel

Colombes compte un peu plus de 32 hectares d'espaces verts publics dont l'aménagement varie en fonction des lieux (aires de jeux, loisir, détente, niches écologiques pour la biodiversité...) : 2 parcs, 14 jardins et squares et 2 lieux de sensibilisation et d'éducation à l'environnement. Le cadastre vert des Hauts-de-Seine recense 28 m² d'espaces verts publics par Colombien. Mais «la ville aux 9000 pavillons» appuie également son image verte sur les espaces verts privés qui représentent 80% de la surface végétale totale, les jardins familiaux, les jardins partagés et aussi les espaces plantés ou potagers des nombreuses écoles de la ville.

Ce patrimoine vert présente deux intérêts majeurs : le maintien d'une faune particulière en milieu urbain et une diversité de paysages d'une rue à l'autre.

La diversité des espaces

Le parc Lagravère (11 hectares), dédié aux sports et aux loisirs, offre une densité végétale forte en bordure de Seine. Le parc Gustave Caillebotte (2,3 hectares) est le poumon vert des Fossés-Jean et les habitants aiment s'y retrouver. Certains espaces ont mis l'accent sur l'accessibilité, tel le square Dixmude où des plantes odorantes et/ou tactiles sont choisies pour les déficients visuels, ou encore le square des Oiseaux où l'aire de jeux est accessible aux enfants en situation de handicap. D'autres, comme le Centre Nature et la Coulée Verte, mettent en valeur le passé de Colombes tout en étant des lieux privilégiés pour l'éducation à l'environnement et au développement durable.

Le patrimoine arboré

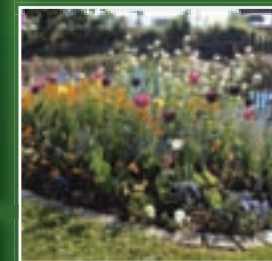
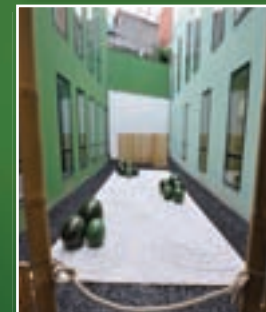
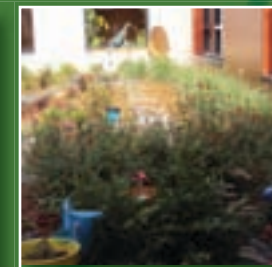
Outre ses plus de 7 000 arbres et ses 72 sujets remarquables recensés au cadastre vert des Hauts-de-Seine, un des objectifs de l'Agenda 21 local est de planter 50 arbres par an (47 en 2009, 144 en 2010, 80 en 2011 et 65 en 2012). Auquel s'ajoutent les 500 arbres plantés boulevard Charles-de-Gaulle, réaménagé pour accueillir le tramway T2.

Pour respecter la physiologie de l'arbre, une taille «douce» est pratiquée pour 98 % des sujets. Des produits bio-stimulants peuvent être utilisés, mais depuis 2011, un équilibre naturel opère et plus aucun traitement n'a été fait.

L'arbre est un être vivant qu'il faut apprendre à connaître et à respecter. Une «Charte de l'Arbre» réalisée et éditée spécifiquement pour les enfants sera diffusée aux élèves des écoles primaires cet automne.

Les espaces d'accompagnement

Les terrains délaissés en attente d'opérations immobilières sont semés de prairie champêtre pour favoriser la biodiversité et offrir un visuel agréable aux passants. Un modèle de mur végétal mobile est expérimenté cette année pour végétaliser trois espaces minéraux. Des essais sont également conduits pour planter les pieds d'arbres de certaines voies.



Le fleurissement "tableau grandeur nature"

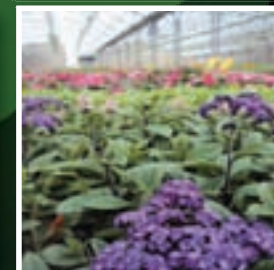
En hommage aux peintres qui ont vécu à Colombes, le thème choisi est la peinture. Les trois couleurs primaires (cyan, jaune et magenta) offrent des possibilités d'associations variées en camaïeux, dégradés, harmonies pour agrémenter la ville. Les enjeux environnementaux sont au cœur de la réflexion (végétaux endémiques, économes en eau...) et une démarche de fleurissement durable est naturellement engagée sur une partie des massifs et jardinières. Les vivaces structurantes resteront ainsi en place de manière pérenne.

Les grands massifs sont agrémentés de cadres en bois peint et de pinceaux géants qui créent des points d'appel du regard. Ces éléments d'animation du «tableau grandeur nature» ont été réalisés par les agents des Espaces verts. Les plantes sélectionnées permettent un fleurissement tard dans la saison (fin novembre). Pour les massifs à l'ombre, ont été choisies des graminées et plantes à fleurs adaptées à cette exposition.

Le fleurissement hors sol se décline en 495 suspensions, 135 jardinières, 95 bacs et 3 murs végétaux «Citymur». Pour les jardinières, la sélection s'est portée sur 170 variétés peu sensibles aux maladies et ne nécessitant pas plus de deux arrosages par semaine même par forte chaleur. Les sujets sur tiges seront réutilisables plusieurs années et seront stockés au centre horticole l'hiver. Pour les suspensions, notre marché nous limitant à 4 ou 5 types de mélanges, elles sont traitées en monochromie rehaussée de feuillages apportant contraste et luminosité. Les entrées de ville, les axes très fréquentés et les zones pauvres en jardinières ou massifs sont renforcés pour un fleurissement plus uniformément réparti et plus visible.

4727 plantes sont installées et plus de 170 variétés s'épanouissent pour le plaisir de tous dans les 2 200 m² de massifs fleuris ainsi répartis :

	vivaces	bisannuelles	bulbes/rhizomes	annuelles	graminées	chrysanthèmes
Printemps	3 200	54 000	34 000	x	730	x
Eté	9 800	x		36 100		x
Automne	x	x	x	x		81 pyramides et 697 potées



Le développement durable, une évidence

À Colombes, l'engagement pour le développement durable est une réalité qui a pris toute son ampleur avec l'adoption par le Conseil municipal, après une large concertation des acteurs du territoire, de son Agenda 21 local en 2009. La volonté d'intégrer les enjeux du siècle à l'échelle locale a été déclinée pour le personnel municipal avec la mise en œuvre d'un Agenda 21 interne, et aux écoles volontaires qui sont aujourd'hui cinq à s'être engagées dans un Agenda 21 scolaire.

De nouvelles techniques mises en œuvre

Pour atteindre les objectifs fixés par l'Agenda 21 local, la direction de l'Environnement a dû adopter de nouvelles méthodes de travail afin d'avoir une gestion écologique en adéquation avec le respect de l'environnement :

- formation à la gestion différenciée des agents du service Espaces,
- plus aucun produit phytosanitaire n'est utilisé,
- utilisation de produits homologués en agriculture biologique,
- protection biologique intégrée au Centre horticole,
- choix de vivaces moins gourmandes en eau,
- critères environnementaux dans les marchés publics,
- désherbage écologique de la voirie,
- promotion du compostage individuel et collectif,
- réduction des déchets (paillage avec le broyat issu d'élagages,
- récupération des plantes des massifs renouvelés par les habitants...),
- préserver et favoriser la biodiversité (plantations, gîtes...),
- économies d'énergies (gestion centralisée des serres, bassins de rétention...),
- ...

L'eau, une ressource à préserver

Pour la protéger de l'impact de nos activités et limiter sa consommation, plusieurs actions répondant aux enjeux sanitaires et environnementaux ont été mises en place :

- abandon des produits phytosanitaires polluants et perturbateurs des milieux aquatiques,
- contrôle des rejets des professionnels dans les réseaux (une dizaine par an),
- système de contrôle et d'alerte de fuite des réseaux communaux,
- bassins de rétention, noues et récupération des eaux pluviales de toiture,
- arrosage intégré programmable des espaces verts,
- logiciel d'arrosage et de détection à distance boulevard Charles-de-Gaulle,
- choix de plantes adaptées à la région, paillages... ,
- sensibilisation du public à modérer sa consommation et à moins polluer,
- création d'une zone humide alimentée par les eaux pluviales et zone de compensation en cas de crue de la Seine, ...

Des actions qui ont un impact positif : pour ses besoins en eau, Colombes est la plus sobre des dix communes du Syndicat des Eaux de la Presqu'île de Gennevilliers.



La propreté, une priorité

Des moyens humains et financiers importants sont dévolus à la propreté : 320 km de trottoirs nettoyés chaque semaine, près de 800 corbeilles de rue, 28 espaces canins, plus de 2300 tags enlevés en 2012, des colonnes aériennes et enterrées pour le tri des déchets, un service de déchèterie mobile de proximité dans trois quartiers...

Depuis le 1^{er} octobre 2012, afin de lutter contre les dépôts sauvages qui nuisent au cadre de vie, une collecte hebdomadaire sectorisée a d'ores et déjà permis une baisse drastique de plus de 85%.

En 2013, une nouvelle édition du «Guide du tri et de la propreté» a été éditée pour informer la population du coût des services, de la réglementation et la sensibiliser à la réduction des déchets et aux éco-gestes.

Le cadre urbain

Pour mieux partager l'espace public, un quartier et plusieurs secteurs sont en «zone 30», quatre zones de rencontre (20 km/h) sont en cours de réalisation et la piétonisation de la rue Saint-Denis s'achèvera fin 2013 pour renforcer l'attractivité du principal pôle commercial de la ville et favoriser les circulations douces. La place Facel Vega (gare du Stade) a été réaménagée pour un usage convivial de détente (terrain de boules, nombreux bancs...) et pour réduire la circulation automobile (pollution, bruit...).

Le renouvellement de l'éclairage public et l'enfouissement des réseaux aériens se poursuivent. Ce qui permet de faire des économies d'énergie avec une meilleure qualité d'éclairage et, de supprimer des fils aériens peu esthétiques.

Certains secteurs comme le centre-ville, les édifices remarquables ou inscrits au patrimoine local et les entrées de ville bénéficient d'une réglementation spécifique «zone de publicité restreinte». La publicité dans les autres secteurs est admise sous conditions réglementaires.



Les animations

Education à l'environnement et au développement durable

Récompensée en 2008 au Grand prix de l'environnement (1^e prix «Biodiversité, préservation des paysages» et 2^e prix «Education à l'environnement»), Colombes n'a pas souhaité re-concourir afin de se donner les moyens d'accueillir un public élargi. Deux lieux sont plus particulièrement dédiés à l'éducation à l'environnement :

- Le Centre Nature, jardin pédagogique créé en 1936, cet écrin de nature propice à l'observation de la faune et la flore (mares, petits bois, potagers, ruches...) accueille aussi des classes «transplantées» à la semaine.
- La Coulée Verte, ancienne voie ferrée, classée Espace naturel sensible. Les inventaires réalisés ont recensé 900 espèces d'insectes, une vingtaine d'oiseaux nicheurs, chauve-souris et petits mammifères, et de nombreuses plantes dont certaines rares, voire en danger.

Education et animations

- quelque 3 500 élèves et leurs enseignants suivent chaque année le programme éducatif élaboré par l'Ecologie urbaine,
- l'Observatoire de la biodiversité, créé en 2012, est accompagné d'un programme de sciences participatives,
- «Plus d'arbres, plus de vie» plantation de jeunes arbres avec les enfants des centres de loisirs et du Club nature,
- journées thématiques, expositions, ateliers nature, jeux, Printemps des Poètes, Rendez-vous aux jardins, festival de la Voix...

Jardins familiaux, partagés et agriculture urbaine

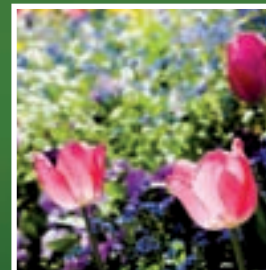
Dans la tradition des jardins ouvriers, chacune des 48 parcelles des jardins familiaux de l'Abbé Lemire permet une culture potagère répondant aux besoins d'une famille. Moins importantes, les parcelles des jardins partagés créent du lien social. Les jardins partagés sont soit associatifs (Jardins sauvages d'Audra, Colombes culture loisir...), soit gérés par les résidents en pied d'immeuble (Toits verts, Côte d'Auty, Grèves...).

L'Agrocité du projet R-Urban

Soutenu dans le cadre européen du programme Life+ de gouvernance environnementale, ce projet développe notamment un pôle d'agriculture urbaine avec une production maraîchère, des jardins collectifs, des espaces pédagogiques et culturels, des dispositifs de production énergétique et de collecte des eaux pluviales, une plate-forme de lombricompostage... Des ateliers bimensuels sont proposés au public.

Espaces verts et Centre horticole

Le service participe à nombre d'actions au service de l'environnement et accompagne les écoles en Agenda 21 scolaire pour la création des jardins et potagers, le choix des plantations, le suivi pédagogique...



Sensibilisation et animations

- «Opération bulbes», chaque année 10 000 sont plantés par les Colombiens de tous âges,
- semis de prairie au pied des arbres avec les enfants,
- «De la graine au massif», atelier en 4 séances,
- ateliers pour les seniors de l'Intergénérationnel : composition de bouquets, conseils...
- expositions, visites, portes ouvertes, Rendez-vous aux jardins, Semaine de la biodiversité...

PARTICIPEZ À EMBELLIR
Les espaces publics
en plantant des bulbes
avec les jardiniers de la ville

6 rendez-vous

Lundi 5 novembre
9h30-12h
Pelouse du Conservatoire
25, rue de La Reine Henriette
14h-18h30
Place de la Commune
angle de la rue de l'Égalité
et de la rue des Renouillers

Mardi 6 novembre
9h30-12h
548, rue Gabriel Péri
sur la pelouse à la limite de Nanterre
14h-18h30
Parvis de la nouvelle église
Rue Gabriel Péri

Mercredi 7 novembre
9h30-12h
Rue des Champarrons
(près de la halte garderie)
cité Fosse-Jean-Sud
14h-18h30
Entre le 15 et le 23, rue Lognono
face au Centre horticole

Renseignements
01 47 60 43 47
du Lundi au vendredi
de 9h30 à 12h
et de 14h à 17h

Colombes




**Plus d'arbres,
plus de VIE!**

AGENDA 21
COLOMBES

Venez soutenir un acte fort en faveur de l'environnement, en encourageant les jeunes jardiniers en herbe lors de leurs plantations d'arbres

Avec les enfants du Club Nature et des Accueils Loisirs Élémentaires de Jean-Jacques Rousseau et Victor Hugo

**AU PARC CAILLEBOTTE
LE MERCREDI 3 AVRIL 2013 À PARTIR DE 14h30**

TOYOTA

Colombes
www.colombes.fr



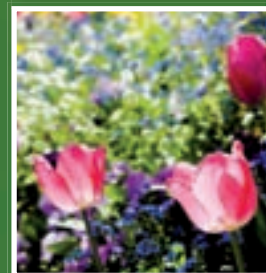

Le fleurissement

Au fil des saisons, le fleurissement apporte ses notes de couleur et ses formes végétales pour égayer notre cadre de vie. Il constitue un atout indéniable pour l'attractivité de la ville. Il participe pleinement à la dynamique d'implantation des entreprises à Colombes et à l'installation des nouveaux habitants qui augmentent chaque année notre population.

Les enjeux environnementaux sont au cœur de nos préoccupations et naturellement une démarche de fleurissement durable s'est engagée. Végétaux endémiques, peu gourmands en eau, favorisant la biodiversité, vivaces pérennes, broyat des élagages et de la collecte de sapins de Noël, paillages... des pratiques en cours auxquelles s'ajoutent cette année la volonté de tester différents types de plantations aux pieds des arbres afin de favoriser la biodiversité et d'améliorer le cadre urbain.

En conclusion, Colombes conduit une politique environnementale riche et consciencieuse qui prend en compte tous les aspects du développement durable. Le fleurissement n'a pas échappé à cette politique : abandon des produits phytosanitaires, engrais organiques pour préserver la microfaune du sol, vivaces et mellifères pour varier les niches écologiques, plantes adaptées aux sols et au climat de notre région, fauchages et tontes espacées...

La direction de l'Environnement a su relever les défis de ce changement de pratiques dans le respect des milieux où nous vivons et dans la continuité du service public.





La direction de l'Environnement au service du fleurissement et du cadre de vie

Le service des Espaces Verts

- 41 agents assurent l'entretien des espaces verts, la rénovation des massifs, l'embellissement végétal des cimetières et la création de nouveaux espaces,
- 8 agents gèrent l'ensemble du mobilier urbain et des clôtures des espaces verts, des 84 aires de jeux et des 26 sites d'équipements sportifs,
- 3 agents au Centre horticole se consacrent à la production florale (150 000 plants en 2013), créent les décorations florales des événementiels et entretiennent les plantes vertes des bâtiments publics.

Les locaux, le matériel

Centre horticole : plus de 900 m² de serres pour la production, la réalisation des semis et des bouturages, le stockage et l'entretien des plantes et la création des décorations florales. Une plate-forme de 50 m² sert à la culture des jardinières des ponts.

Sur ce site est aussi basé l'équipe entretien mobilier, jeux.

Local rue Saint-Denis : bureaux et vestiaires pour l'ensemble des jardiniers et entrepôt pour le matériel et les petites fournitures.

Le service dispose d'un parc de véhicules pour le transport des agents et du matériel.

Les principaux matériels : 1 tracteur chargeur, 1 tracteur équipé d'une tonne à eau, du matériel de tonte dont 2 tondeuses autoportées avec kit de recyclage, des tondeuses autotractées, débroussailluses, tailles haies...

Le service de l'Ecologie Urbaine

8 agents assurent les nombreuses missions du service : gestion des deux sites dédiés à l'éducation à l'environnement et suivi de leur labellisation, données et vie de l'Observatoire de la biodiversité, élaboration du programme pédagogique à destination des scolaires, sensibilisation du grand public et partenariat avec les associations environnementales, analyse des dossiers des installations classées, veille réglementaire sur les risques naturels et technologiques, suivi de la cartographie du bruit, élaboration du Plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE)...

De plus, le service a conçu des formations internes dont deux ont été retenues et dispensées par ses soins aux agents : «gestion différenciée» et «écogestes».



Le service Propreté

Ce sont 130 agents qui travaillent au quotidien pour la propreté de la ville.

- nettoyage : pour assurer la propreté de la ville et ses 120 km de voies communales
- collecte : conteneurs, encombrants, maintenance des bacs...
- sensibilisation : sensibilisation au tri et à la réduction des déchets, formation aux gestes écocitoyens (écoles, pieds d'immeubles, manifestations...),
- déneigement : le plan annuel de viabilité hivernale permet une réactivité immédiate grâce à la coopération inter-services de la direction de l'environnement.

Le matériel

Le service dispose de 3 balayuses, 2 aspirateurs urbains, 2 laveuses haute pression (dont 1 décapeuse), 1 véhicule avec nettoyeur haute pression, 1 véhicule avec hydrogommeur pour les tags, 1 mini benne pour la collecte des corbeilles, 3 bennes encombrants et 1 véhicule polybenne avec grue et des véhicules légers. Matériels auxquels s'ajoutent les véhicules des prestataires des marchés publics : 4 balayuses, 3 laveuses et 12 bennes ordures ménagères.





Colombes

www.colombes.fr